

CIP TECHNOLOGIE: FORMATION BIEN SÛR!



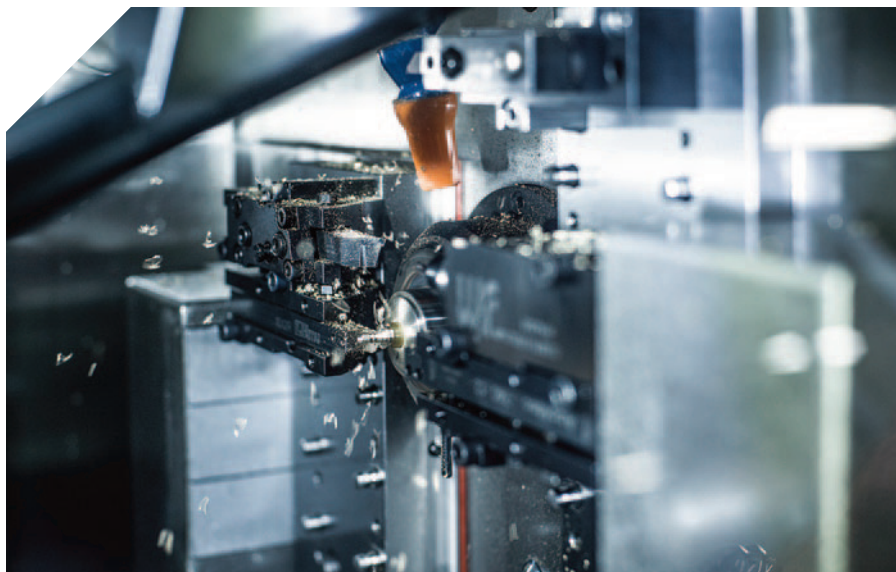
Dans la dernière *Revue de la CEP*, le CIP présentait son nouveau logo dévoilé lors de son anniversaire fêtant ses 30 ans. Un changement cosmétique accompagné d'une avancée technologique. Son département technique, le CTD, en a profité pour s'offrir un nouveau nom qui assure une homogénéité avec les autres départements CIP et qui est plus représentatif de son évolution: CIP Technologie.

Une de nos missions principales reste la formation. Nous proposons de la formation continue sur mesure, élaborée en toute transparence avec l'entreprise mandante, adaptée aux besoins particuliers de chaque entreprise. Nous restons également le seul site en Suisse à être agréé par les ORTRA pour les cours interentreprises (CIE) en décolletage (à l'exception de certains grands groupes disposant de leur propre centre de formation). En étroite collaboration avec

l'Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT), nous dispensons les CIE destinés aux apprentis dans les métiers de praticien en mécanique, mécanicien de production, polymécanicien et micromécanicien (Option décolletage pour les quatre métiers).

Nos formations modulaires permettent l'obtention d'une attestation fédérale de praticien en mécanique (AFP) ou un Certificat fédéral de capacité (CFC) de mécanicien de production. Ces formations certifiantes ont pour public des personnes en reconversion, ou de manière plus générale, en quête de reconnaissance professionnelle. Elles permettent d'acquérir de nouvelles et précieuses compétences. Les examens sont suivis par le collège d'experts du domaine mécanique qui s'assurent de l'adéquation entre la formation donnée et les exigences des plans de formation.

Au fil du temps, d'autres activités sont venues compléter l'offre de prestation. CIP Technologie se positionne de plus en plus dans la R&D et le conseil aux entreprises. Deux projets majeurs en sont l'illustration.



«DEFI, L'ATELIER DU FUTUR»

Le premier, «DEFI, l'atelier du futur», a vu jour dans le cadre de la «Journée des décolleteurs» de 2019, organisée conjointement avec l'AFDT. Nous avons décidé de créer une exposition regroupant plusieurs entreprises sous la forme d'un petit atelier de décolletage connecté, constitué de matériel et de logiciels modernes mis en prêt par plusieurs acteurs performants de l'industrie régionale, voire suisse. Cette exposition prévue pour durer quelques semaines avait pour but de présenter les outils de gestion industrielle actuels et futurs aux professionnels de la branche. Nous avons également la volonté de promouvoir l'image du décolletage auprès des écoliers, parents et enseignants en présentant une réalité attrayante du décolletage d'aujourd'hui et de demain.

Les visites se sont enchaînées et la demande a été très importante. Fort de ce succès, l'AFDT, le département Technologie et la dizaine d'acteurs de l'industrie régionale qui les ont soutenus, ont décidé de profiter de cet engouement pour unir leurs efforts. Pour cela il fallait franchir une étape: transformer cette exposition en un «atelier témoin». L'objectif étant d'ajouter une plus grande connexion entre les différents modules, de mettre en place et implémenter un mode de démonstration pour pouvoir rapidement et simplement présenter les possibilités des différents îlots et leurs liens dans un atelier. Nous voulions aussi être capables de le faire évoluer, cependant l'espace qui lui était dévolu s'est avéré assez rapidement insuffisant. Nous avons donc agrandi, doublé la surface en enlevant la cloison de la salle adjacente.

Formant un groupe d'intérêt régional, collaborant de manière ouverte, ces divers acteurs disposent désormais, grâce à cette vitrine permanente, d'une plateforme d'échanges et d'essais. Cela permet d'offrir des démonstrations aux professionnels du décolletage, aux professionnels des microtechniques déjà impliqués dans un atelier connecté et bien sûr aux écoliers.

SUS AU PLOMB!

Le second est issu d'une collaboration avec l'ASRH (Association suisse pour la recherche horlogère) qui a débuté en 2020. Voilà plusieurs années que le laiton sans plomb devait devenir la norme, le REACH (Registration, Evaluation, Autorisation and restriction of Chemicals) pose le cadre. Le plomb n'est pas encore interdit. Néanmoins, il est déjà sujet à des restrictions. Son interdiction est repoussée depuis des années mais l'objectif commun est vraiment de s'en passer, même si le délai fixé en 2021 s'offre un report jusqu'en 2024. L'échéance peut paraître longue et les recherches ont déjà commencé depuis longtemps. Elles étaient basées surtout sur un nouvel alliage. Cependant la tendance actuelle serait de se passer d'additifs, qui pourraient à leur tour devenir gênants pour l'environnement. Il faut donc agir promptement afin d'anticiper les problèmes d'usinage liés à l'absence de plomb et les surcoûts que la fabrication engendre.

Nous espérons que grâce à ce projet, une de nos missions – celle de soutenir les métiers du décolletage – se concrétisera par une avancée sur cette problématique du laiton sans plomb. Vous pourrez retrouver sur notre site internet entièrement dédié au département CIP Technologie ces informations et des nouveautés, comme une rubrique consacrée aux médias et aux ouvrages spécifiques à notre domaine.

LAURENT MARTINERIE

Responsable du département CIP Technologie